

**SIT**

Syndicat interprofessionnel  
de travailleuses et travailleurs

**FGC**

Fédération genevoise  
de coopération

FEDERATION  
GENEVOISE  
DE COOPERATION

**DIGNITE**

Confédération Ivoirienne  
des Syndicats libres



**PROJET DE FORMATION DE FORMATEURS, D'ADMINISTRATEURS  
ET DE MEMBRES DU SYNDICAT «DIGNITE»**

La Confédération Dignité défend les intérêts et la dignité de tous les travailleurs ivoiriens et celui des travailleurs africains en général.

Dignité se veut un mouvement syndical indépendant de toute contrainte étatique et toute appartenance politique. Elle est guidée par le souci permanent de favoriser l'édification d'une communauté humaine solidaire dans la liberté, la dignité, la justice et la fraternité.

Elle lutte pour susciter chez le travailleur une prise de conscience plus grande de sa participation à la vie sociale et créer les conditions nécessaires à son épanouissement et à son émancipation.

Cette Confédération Ivoirienne des Syndicats Libres est née dans des conditions extrêmes de frustrations des travailleurs de Côte d'Ivoire, notamment ceux du secteur informel, qui ne pouvaient être représentés. Dignité a principalement rallié à ses objectifs des fonctionnaires, des enseignants, des dockers, des planteurs et des chômeurs, et ceci durant les événements de 1990, par ses appels réguliers à la solidarité, à l'union et à la responsabilité. Dignité a conquis le respect d'un nombre toujours plus grand de travailleurs, tant dans le secteur industriel et des services que dans les secteurs informels et agricoles.



DIGNITE regroupe les Fédération syndicales de l'alimentation, de l'hôtellerie, de l'agro-industrie, du transport, du bois et de bâtiment, de l'éducation, de la sécurité privée, du textile du cuir et de l'habillement, du commerce et de la distribution.

Ses priorités pour les années à venir sont de renforcer ses capacités pour un meilleur fonctionnement et une plus grande efficacité d'action, soit notamment de promouvoir la mise en place d'un outil de solidarité entre les travailleurs en 2016, de renforcer les capacités des dirigeants et des membres syndiqués affiliés de Dignité et assurer un recouvrement efficace des cotisations syndicales en 2015.

C'est à propos de ces priorités concernant la formation des divers acteurs syndicaux, des instances dirigeantes jusqu'à la base militante, que diverses centrales syndicales européennes présentes au Congrès de Dignité 2014 ont pris l'engagement d'appuyer ce syndicat dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de formation syndicale nationale, objet du présent projet. Plus précisément, il s'agira d'enseigner les connaissances fondamentales à la maîtrise de la conduite d'actions syndicales, d'éveiller l'intérêt au syndicalisme et à la pratique syndicale, d'apprendre à placer les problèmes du travail dans leur juste perspective sociale et économique, et enfin de préparer les membres à des fonctions de responsabilités dans le mouvement syndical et coopératif.

Concrètement, il y aura des stages de formation de 20 formateurs syndicaux, des sessions de sensibilisation pour les responsables des diverses centrales sur les conditions de réalisation d'un programme quinquennal de formation syndicale de Dignité, des sessions locales de formation et des rencontres en entreprises. Deux grandes rencontres nationales seront organisées spécifiquement pour deux secteurs d'activité. Enfin, une session d'évaluation collective du projet permettra à l'ensemble des acteurs de faire le bilan et préparer l'avenir.

Il s'agit d'un projet financé par trois organisations syndicales du Nord : la CFDT (France), la CSC (Belgique) et le SIT de Genève. Le travail de terrain sera également partagé, selon les compétences de chacun : les syndicats CFDT et CSC animeront les deux premiers séminaires de formation de formateurs (l'organisation et la gestion d'un syndicat, les cotisations syndicales et la gestion décentralisée). Le SIT animera le troisième séminaire (Les outils pédagogiques et le matériel didactique pour les formateurs).



Au total, 3'600 membres syndicalistes seront les bénéficiaires des diverses sessions de formation.

Les informations reçues par les travailleurs affiliés devront permettre une sensibilisation au droit du travail, mais aussi pour celles et ceux jusqu'ici non affiliés mais actifs, notamment dans le secteur informel. On peut chiffrer le total au nombre de 80'000 à 100'000 travailleuses et travailleurs.

Le coût total du projet pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2017 est de CHF : 141'119.-

Le montant de la subvention demandé pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2017 (soit 2 années) est de CHF : 103'477.-<sup>1</sup>

Le SIT a participé à un cofinancement avec la CSC belge pour un projet de formation au sein du plan quinquennal d'éducation ouvrière du syndicat Dignité, en 1998 et 1999<sup>2</sup>. Ce projet s'était bien déroulé et ses objectifs avaient été atteints.



Nous sommes toujours restés en contact avec les membres du Secrétariat national de Dignité, lors de leur venue aux congrès annuels de l'OIT (en général au mois de juin de chaque année). Basile Mahan Gahé est venu témoigner plusieurs fois de la situation politique et syndicale africaine, lors de rencontres intersyndicales organisées par notre Commission « Solidarité internationale » du SIT.

2015 est une année d'élection présidentielle. L'éligibilité des candidats, notamment celle d'Alassane Ouattara, constitue depuis 1995 un écueil et une cause de fortes tensions ethniques, voire d'attaques xénophobes à caractère « ivoiritaire ». Dans cette conjoncture politique difficile, la population continue de faire face à des difficultés socioéconomiques fortes telles que le chômage, la corruption omniprésente et un coût de la vie qui reste très élevé pour une majorité de la population. Dès lors, notre soutien aux représentants du monde du travail est essentiel et vital pour faire respecter les droits de celles et ceux qui constituent la force économique de ce pays.

---

<sup>1</sup> Estimation indicative du taux de change appliqué : 1 euro = 656 FCFA et 1,0547 CHF

<sup>2</sup> Voir projet SIT-Dignité 98-48